

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**REVISION DU PLAN DE PREVENTION
« INONDATION DE L'AIN ET DU SURAN »
Communes de Pont d'Ain, Saint-Jean-le-Vieux, Ambronay**

Bourg-en-Bresse, le 30 août 2022

Les deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel : 1 Français sur 4 et 1 emploi sur 3 sont aujourd'hui potentiellement exposés aux inondations, principal risque majeur national au titre du nombre de communes concernées et du coût économique des catastrophes.

Les communes de Pont-d'Ain, Saint-Jean-le-Vieux et Ambronay disposent aujourd'hui de plans de prévention des risques naturels (PPRn) approuvés respectivement en 2003, 2002 et 2007. Au regard des évolutions réglementaires d'une part, des progrès méthodologiques et technologiques d'autre part, l'Etat a décidé la mise en révision de ces PPRn, sur la base d'une nouvelle étude des aléas permettant une meilleure approche des écoulements en cas de crue majeure.

Le préfet de l'Ain a ainsi prescrit le 16 janvier 2019 la révision de ces trois PPRn au profit d'un PPRn « inondations de l'Ain et du Suran » couvrant les trois communes de Pont-d'Ain, Saint-Jean-le-Vieux et Ambronay.

Le projet de PPRn sera soumis à enquête publique du lundi 19 septembre 2022 au samedi 22 octobre 2022. Une fois approuvé, le PPRn constituera une servitude d'utilité publique.

Une réunion publique présentera le projet de plan de prévention des risques :

**Mercredi 14 septembre 2022 à 17h30
Salle des fêtes de Pont d'Ain
Quai Justin Reymond, 01160 Pont-d'Ain**

Objet de la réunion :

Cette dernière réunion publique portera plus spécifiquement sur le règlement du projet de PPRn. Le public pourra ensuite pendant un mois, dans le cadre de l'enquête publique, examiner en détail le projet et porter par écrit ses observations. Le commissaire-enquêteur assurera des permanences dans les trois mairies durant l'enquête. Pour plus d'informations, voir le site internet des services de l'État dans l'Ain, rubrique risques majeurs : <http://www.ain.gouv.fr/risques-majeurs-r408.html>

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 04 74 32 78 33 / 66

24/7 : 04 74 32 30 00

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



@Prefet01

www.ain.gouv.fr